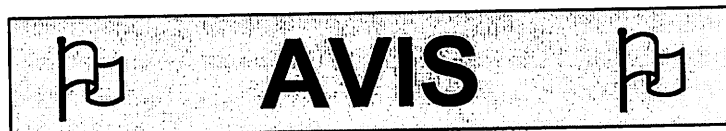


Département de la Savoie
Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE
MAIRIE DE CEVINS
☎ 04.79.38.20.28
Fax 04.79.38.26.59



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 09 Juin 2017 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14
Présents : 10
Votants : 13

Absents :

Excusés :

Bernadette AMIEZ (pouvoir de vote à
Ginette RIGOTTI).

Justine BAL (pouvoir de vote à Philippe
BRANCHE).

Frédéric LE FUR.

Nadine POINTET (pouvoir de vote à
Sébastien PIVIER).

Secrétaire de séance :

Ginette RIGOTTI.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout d'un point supplémentaire :
 - ↳ Projet de micro-centrale sur les torrents de Bénétan et du Grand Nant :
Promesse de bail emphytéotique administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 07 Avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Ginette RIGOTTI est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance.

↳ Finances communales :

- Budget Général – Transfert de crédits : Aucune prévision budgétaire n'ayant été inscrite au compte 673 (dépenses de fonctionnement – annulation de titres sur les exercices antérieurs), le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prévoir une somme en prévision de titres à annuler et de transférer la somme de 500 € du compte 6281 au compte 673.

.../...

- **Budget Eau – Transfert de crédits** : Il a été constaté un déséquilibre dans les chapitres globalisés d'ordre (écritures des amortissements) qu'il convient de rectifier par un mouvement de crédits. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de transférer la somme de 50 € du compte 701241 au compte 777.

↳ **Personnel communal** :

- **Embauche de jeunes gens pour l'été 2017** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, et comme chaque année, de confier diverses tâches de nettoyage et d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux aux jeunes gens de la Commune, nés en 1999, pour une période de 15 jours chacun pendant les mois de Juillet et Août prochains et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de travail relatifs à ces embauches à durée déterminée.
- **Remboursement de frais de renouvellement du permis poids lourds d'un agent** : Dans le cadre du renouvellement de son permis poids lourds, nécessaire à sa mission, un agent municipal des Services Techniques a fait l'avance des frais liés à la réglementation (visite médicale et photos d'identité). Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lui rembourser les frais réels engagés, à hauteur de 38.00 €.
- **Renouvellement du Contrat à Durée Déterminée d'un agent contractuel** : Le CDD de l'Adjoint Technique chargé de la gérance de la salle des fêtes, arrive à échéance au 30 Septembre prochain. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler ce contrat pour un an et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

↳ **Baux communaux : Renouvellement du bail de location de l'appartement de la Mairie** :

- Le contrat de location de l'appartement de la mairie comporte une clause de précarité et de révocabilité qui contraint les deux parties à renouveler le bail chaque année. Le contrat actuel arrive à échéance le 30 Juin 2017. Considérant que cet appartement n'a été sollicité par aucun enseignant en poste à Cevins pour l'année scolaire 2017/2018, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat de location de cet appartement au locataire actuel qui a sollicité sa reconduction et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le document correspondant.

↳ **Subventions aux associations** :

- Il avait été convenu, lors de la manifestation de la Fête du Village « la Cevinoise », que les bénéfices dégagés par les différentes activités proposés par les associations présentes, seraient réparties entre chacune d'elles. La recette totale constituée s'élève à 1 400 Euros. Par conséquent, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de 230 Euros à chacune des associations suivantes : Association des Parents d'Elèves de Cevins, Handicap'altitude, Je dis danse, l'Amicale des anciens Sapeurs Pompiers, l'Echo du Sécheron et le Groupement Foncier Viticole.

↳ **Intercommunalité : Plan partenarial de gestion de la demande de logement social** :

- Le Conseil Communautaire Arlysère a délibéré le 05 Janvier 2017 pour le lancement de la procédure du Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de logement social (PPGD) de l'agglomération Arlysère. Conformément à la réglementation, ce document doit être soumis à l'avis des Communes membres de la Communauté d'Agglomération Arlysère. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable à ce projet

.../...

↳ Motions :

- **Modification de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité :**
Les Maires ruraux de France, réunis en Assemblée générale annuelle à Lyon, réaffirment le rôle de la Mairie comme première maison de service public au plus près de nos concitoyens. Les Communes doivent rester le premier point d'accès pour les démarches nécessitant un contact humain, or les nouvelles modalités imposées par l'Etat pour la délivrance des cartes nationales d'identité sont inadéquates et défectueuses. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de prendre une motion afin d'exiger de l'Etat qu'il trouve une solution technique pour que toutes les Mairies de France soient à nouveau intégrées dans le système de dépôt et de remise de cartes nationales d'identité aux demandeurs.
- **Soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 :** Considérant que la Ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et que cette manifestation aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive, le Conseil Municipal décide, à la majorité (9 voix pour et 4 voix contre) de prendre une motion afin de participer à la mobilisation autour de ce projet.

↳ **Projet de micro-centrale sur les torrents de Bénétan et du Grand Nant - Promesse de bail emphytéotique administratif :**

- Le 23 Septembre 2016, le Conseil Municipal avait donné un accord de principe concernant l'installation d'une Micro-Centrale sur le secteur entre Bénétan et la prise d'eau d'Arbine (côte 850 m pour l'installation de la Micro-Centrale et côte 1100 m pour le captage) et, notamment les études de faisabilité à poursuivre par l'exploitant, avant de revenir vers le Conseil Municipal. Dans le prolongement de ce projet et également du projet de Micro-Centrale située sur la Bâthie, nécessitant des passages sur la Commune de Cevins, le Conseil Municipal décide à la majorité (12 voix pour et 1 voix contre) de donner à bail emphytéotique le foncier de la Commune pour les sites retenus.

↳ **Informations et questions diverses :**

- Le Conseil Municipal est informé des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis la dernière séance du 07 Avril 2017 et transmises au Pôle Urbanisme pour instruction.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements adressé à l'ensemble du Conseil Municipal, par le Président du Club du Nant Bayet pour la subvention de fonctionnement qui lui a été versée pour 2017.
- Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour étudier toutes les éventuelles possibilités d'acquisition de parcelles privées pouvant servir à l'intérêt de la collectivité, que ce soit sur le village lui-même, les hameaux et la montagne. Ces acquisitions se feraient au cas par cas et après examen des commissions communales compétentes.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à ce jour, aucun organisateur ne s'est manifesté pour les festivités du 14 Juillet. Monsieur le Maire propose de contacter les associations qui seraient susceptibles de participer à cette fête traditionnelle.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux de l'Eglise, pour lesquels le calendrier semble être respecté.
- Compte tenu des consignes gouvernementales tardives concernant les Temps d'Activités Périscolaires, le Conseil Municipal décide de rejoindre la position des 6 communes adhérentes au SIBTAS et de les conserver, tels qu'ils existent à ce jour, du fait des subventions de l'Etat maintenues pour la rentrée prochaine.

.../...

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été signalé à la Société Orange, la chute d'un câble téléphonique, pour une intervention de leur part, rue de l'Eglise.

PLAN LOCAL D'URBANISME - INFOS

- Monsieur le Maire rappelle qu'une première réunion publique s'est déroulée le 29 Mai dernier à la salle des fêtes. Les participants ont pu prendre connaissance de l'ensemble du diagnostic.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

CEVINS le 15 Juin 2017.

Le Maire,




Philippe BRANCHE